

Encore bien loin de la lutte finale

DROITS DE LA FEMME. Si leur travail au foyer était rémunéré, le PIB global progresserait de 13%.



MICHELSANTI
artradingfinance.com www.gestionsuisse.com

Le travail effectué par les femmes dans le cadre du foyer ne fait l'objet d'aucune rémunération ni compensation financière. En fait, cette masse de travail fournie par les femmes à la maison avec leur famille n'est même pas sous évaluée: elle ne l'est pas du tout! Comme elles ne se rendent pas tous les matins de manière formelle sur leur lieu de travail, leur labeur quotidien, souvent intensif, toujours stressant, reste du domaine de l'intangible, comme ignoré par une société ne reculant néanmoins jamais à quantifier et à évaluer quand ça l'arrange.

Sortir les ménages de la précarité

Pourtant, la mesure du travail accompli par la femme au sein de son cocon familial, puis l'intégration de ces données au sein des statistiques, seraient de nature à infléchir - à tout le moins à guider et à éclairer - nombre de prises de décisions d'investissements à même de favoriser la création d'emplois. Eh oui, la prise en compte du travail des femmes au sein de leur foyer est bel et bien susceptible de sortir nombre d'entre elles (avec leur famille) de la précarité, et d'avoir donc un impact positif sur la croissance économique. En effet, pourquoi ne pas quantifier, estimer, indexer de manière systématique ces tâches ménagères comme la cuisine, le nettoyage, l'attention portée aux enfants et aux personnes âgées qui sont dans leur écrasante majorité assurées au quotidien - voire jour et nuit - par des femmes?

Il suffirait d'imputer une valeur donnée à chacune de ces tâches, soit en fonction du nombre d'heures passées à les accomplir et de leurs difficultés, soit en estimant le salaire à payer pour prix de l'embauche d'une ou de plusieurs personnes extérieures engagées pour remplacer cette femme au foyer. Après tout, la femme renonce à une rémunération qu'elle aurait certainement perçue dans la vie civile si elle n'avait fait le choix de rester à la maison. N'est-il pas choquant (selon des statistiques établies par les Nations Unies) qu'une Indienne accomplisse 6,5 fois plus

de tâches non rémunérées qu'un Indien? C'est à cette aune qu'il faut - aussi - mesurer le niveau de richesse d'un pays car ce gap devient insignifiant dès lors que l'on compare l'écart entre le travail non rémunéré entre les Indiens et les Norvégiens.

Situation professionnelle d'infériorité

Intuitivement, on comprend bien que ce gap entre le travail non rémunéré de la femme et de l'homme tend en effet vers zéro au sein des nations aisées, avec toutes les retombées favorables pour la femme en termes d'assurances sociales, d'avantages pour sa retraite, de participation à la masse salariale, de formation professionnelle... En réalité, la situation des femmes est encore plus insidieuse car même les femmes actives et rémunérées dans la vie civile sont le plus souvent contraintes d'accepter des travaux en deçà de leurs capacités - donc moins payés que les hommes - du fait de la concentration et des efforts nécessaires pour accomplir parallèlement les tâches ménagères. En outre, la constante flexibilité exigée par leurs responsabilités cumulées au travail et à la maison achève de les placer en situation professionnelle d'infériorité par rapport aux hommes qui se retrouvent dès lors et de facto en position de force et donc dotés d'une meilleure rémunération.

En conséquence, la femme doit souvent se contenter d'un temps partiel lui permettant de maintenir l'équilibre et de jongler en même temps avec son travail à la maison, ou d'accepter un temps plein ne correspondant de loin pas à ses qualifications mais l'autorisant toutefois à continuer ses tâches ménagères. Le cabinet Mc Kinsey a estimé que le versement du salaire minimum en vigueur dans chaque pays à toute femme au foyer non rémunérée permettrait de faire progresser de 13% le PIB global! Un pays comme l'Inde verrait ainsi son propre PIB bondir de 39%.

Ces inégalités intolérables faisant de la femme une travailleuse de niveau inférieur, presque une roue de secours professionnelle, ont donc un impact hautement nuisible sur la croissance économique de chaque nation. ■

INNOVATION EN SUISSE: pour un dialogue entre recherche, économie et société

Les politiques d'innovation en Suisse doivent faire dialoguer la recherche, l'économie et la société. S'inspirant du développement de logiciels libres ou des licences creative commons, le projet INNO-Futures des Universités de Neuchâtel et de Berne propose une politique nationale de communs innovatifs, dans laquelle le partage des savoirs favorise la réalisation et la reconnaissance d'idées originales, aussi bien technologiques, qu'économiques ou sociales. La plateforme internet www.commun-innovatifs.ch a été lancée hier pour concrétiser ce projet soutenu par le Fonds national suisse de la recherche scientifique. Prolongeant leur réflexion, les auteurs de l'étude invitent à la création du label «Swiss innovated» qui permettrait aux innovations helvétiques d'être internationalement reconnues. - (Universités de Neuchâtel et de Berne)

L'impôt sur la valeur locative en question

Le Parlement suisse se lance dans une nouvelle tentative d'abolition de ce prélèvement très contesté.



PHILIPPE G. MÜLLER
Economiste responsable pour la Suisse romande, Chief Investment Office d'UBS

Une fois de plus, les parlementaires suisses vont tenter d'abolir l'imposition de la valeur locative. La Commission de l'économie et des redevances (CER) du Conseil national devrait vraisemblablement se pencher en août 2017 sur deux initiatives parlementaires à cet effet. La question se pose donc, d'un point de vue économique, de savoir à quoi pourrait ressembler une éventuelle solution détachée de la valeur locative. L'imposition de la valeur locative repose sur l'idée qu'un logement en propriété est un bien d'investissement ou un placement financier. En général, les contribuables qui placent leur argent doivent déclarer les rendements qu'ils en tirent comme un revenu imposable. Ceci s'applique indépendamment du fait que le rendement soit perçu sous forme pécuniaire, en valeur financière ou en nature. Par conséquent, une personne qui a investi son patrimoine dans une propriété foncière et en tire des revenus (recettes locatives ou économies de loyer) doit soumettre ceux-ci à l'impôt. A noter que seuls les flux nets sont déclarés comme revenu imposable. Autrement dit, toutes les dépenses directement liées à la génération du revenu provenant d'un patrimoine immobilier (frais d'entretien et intérêts de l'emprunt) peuvent être déduites des revenus.

En pratique, il est toutefois difficile d'établir précisément la valeur locative correspondant au marché, surtout pour les propriétés de grande valeur, car dans ce segment, il est rare de trouver des habi-

tations locatives comparables. Outre les coûts administratifs, il y a donc un côté arbitraire dans la détermination de la valeur locative.

Le système encourage les ménages à s'endetter

A cela s'ajoute le fait que la valeur locative fixée ne suit pas l'évolution du marché, ce qui rend nécessaires des ajustements périodiques qui alourdissent encore l'effort administratif. Ces ajustements ne se font cependant que très irrégulièrement. Il est par ailleurs difficile de faire la distinction entre les frais d'entretien destinés à maintenir la valeur et les investissements visant à l'augmenter. D'un point de vue macroéconomique, la déductibilité des intérêts incite à emprunter autant que possible pour acheter, ce qui peut entraîner un endettement élevé. En même temps, la combinaison de la valeur locative et des intérêts déductibles a un effet stabilisateur sur les prix des logements à l'achat: en effet, durant les phases d'expansion dues aux taux d'intérêt, la charge fiscale accrue atténue la demande immobilière et soutient tendanciellement le marché en périodes de crise.

Mais la valeur locative rencontre une certaine opposition au sein de la population, plutôt hostile à l'imposition des revenus non financiers. A cela s'ajoutent, comme indiqué préalablement, les problèmes d'application et l'incitation à s'endetter pour les ménages. Un autre point critique est la distinction entre bien d'investissement et bien de consommation:

habiter son propre logement peut certes être vu principalement comme de la consommation, mais la consommation privée n'est pas imposée.

En outre, les gains en capital sur le logement en propriété sont déjà soumis à l'impôt sur les gains immobiliers - contrairement aux gains de capital générés par les fonds immobiliers, les actions ou les obligations. Cela remet en question l'argument selon lequel la valeur locative rétablit l'équité entre locataires, bailleurs et investisseurs.

Le système actuel n'est pas optimal et mécontente les propriétaires. Cette insatisfaction s'est accentuée depuis que les intérêts déductibles ont sensiblement baissé, accroissant la pression fiscale, en raison du bas niveau des taux d'intérêt. Cela se fait sentir entre autres par la recrudescence des efforts visant à abolir l'imposition de la valeur locative.

Dans beaucoup de cantons, la réévaluation régulière des valeurs de marché - et donc de la valeur locative des biens - rencontre une telle opposition et subit de tels retards qu'il est impossible de balayer l'argument de l'arbitraire du revers de la main. D'un point de vue économique, le traitement du logement en propriété comme un bien de consommation et l'abandon complet de la notion de valeur locative et de la déductibilité des intérêts et des frais d'entretien semblent la solution la plus efficace et la plus transparente. Un abandon partiel, en revanche, entraînerait très vraisemblablement une myriade de nouveaux problèmes. ■

LE SYSTÈME ACTUEL N'EST PAS OPTIMAL ET MÉCONTENTE LES PROPRIÉTAIRES. CETTE INSATISFACTION S'EST ACCENTUÉE DEPUIS QUE LES INTÉRÊTS DÉDUCTIBLES ONT SENSIBLEMENT BAISSÉ, ACCROISSANT LA PRESSION FISCALE, EN RAISON DU BAS NIVEAU DES TAUX D'INTÉRÊT.

Pourquoi il faut investir dans l'efficacité énergétique

L'impact social des placements qui contribuent à la protection du climat va de pair avec des rendements intéressants.



CHRISTOPHE GRÜNIG
Head of Investment Solutions chez BlueOrchard

Tout le monde parle «d'énergie», c'est actuellement un buzz word qui est indispensable pour un fonctionnement efficace de l'écosystème. Et surtout, dans ce contexte, de baisse des coûts et d'augmentation de l'efficacité. Les investisseurs disposent de possibilités de placements diversifiés, offrant un rendement social et financier intéressant.

Avec le réchauffement climatique qui s'aggrave, les coûts énergétiques élevés et les questions relatives à la sécurité d'approvisionnement, le thème de l'efficacité énergétique est prioritaire, tant à l'échelon national qu'à l'échelle mondiale. Sur tous les niveaux, on travaille très intensément à une transformation en

direction d'un approvisionnement énergétique durable. La baisse de la consommation d'énergie grâce à une meilleure efficacité énergétique est ici centrale.

L'importance du guidage ciblé de flux de capitaux

Les objectifs de développement durable de l'ONU, les «Sustainable Development Goals», appellent les pays industrialisés, en développement et émergents à doubler le taux d'efficacité énergétique dans le monde d'ici 2030. Il s'agit là d'un but ambitieux qui ne pourra être atteint que par des investissements de grande portée en matière d'efficacité énergétique. Le guidage ciblé de flux de capitaux constitue donc un élément déterminant du passage vers une économie utilisant peu

de charbon, de même que pour assurer l'approvisionnement.

Une demande durable d'efficacité énergétique

Compte tenu de la hausse des coûts énergétiques, de la diminution des stocks d'énergie fossile, et du réchauffement climatique, l'efficacité énergétique n'est plus juste un avantage, elle est devenue indispensable. C'est une nécessité économique et politique, et la demande des entreprises, de la sphère politique et de la population est durable. Les investissements dans l'efficacité énergétique soutiennent directement les projets et les entreprises durables, et contribuent ainsi à la protection climatique. Cet impact social va de pair avec des rendements financiers intéressants. Tout particulièrement en des périodes d'instabilité politique et économique, des classes de placements indépendantes des tendances offrent

des possibilités de rendement stables, affichent une faible corrélation avec les classes de placements traditionnelles, et contribuent à une large diversification du portefeuille avec des placements alternatifs. La diversification est clé pour un portefeuille équilibré et stable et l'investissement dans l'efficacité énergétique permet d'atteindre des rendements attractifs.

Des possibilités de placements diversifiées

Il existe autant de possibilités de placements que de diversité de projets et de perspectives en matière d'efficacité énergétique: des investissements dans le financement de projets aux fonds en actions et en obligations en passant par l'immobilier et les actions. La sélection du gestionnaire repose sur la clarté de sa stratégie, son savoir d'expert, un processus de placements rigoureux et une gestion complète des risques. ■